



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, greffier-trésorier de la Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 11 avril 2023 à 19h30 au 3, chemin de Hatley, Compton (Salle du Conseil);

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger aux dispositions du règlement de lotissement numéro 2020-167. La demande vise à autoriser la subdivision du lot 1 802 148 en deux lots ayant 2215 m² et 2400 m² au lieu de 3000 m² requis à l'article 3.1 du règlement de lotissement numéro 2020-167 et d'une profondeur moyenne de 45.70 m au lieu de 60 m requis à l'article 3.1 du règlement de lotissement numéro 2020-167.

Identification du site concerné : Le lot concerné est situé sur le chemin de la Station sur le lot numéro 1 802 148 du cadastre de Québec portant le numéro civique 31.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 23 mars 2023

Philippe de Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier